

Fondation

Olo



Des
bébés
en santé

Le conseil d'administration : composition et dotation

Mai 2022

Le conseil d'administration de la Fondation Olo : composition et dotation

À l'approche de l'Assemblée générale en juin et à l'occasion durant l'année, des postes sont à pouvoir au sein du conseil d'administration de la Fondation Olo.

Le présent document fournit aux candidats potentiels des précisions sur la composition du conseil, les zones de responsabilité du CA, les profils recherchés, les rencontres et le processus de dotation.

L'adhésion à la mission au cœur de l'engagement

La mission de la Fondation Olo :

DONNER UNE CHANCE ÉGALE AUX FAMILLES DE METTRE AU MONDE DES BÉBÉS EN SANTÉ ET D'ACQUÉRIR DE SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES TÔT DANS LA VIE.

Guidée par ses valeurs - **équité, prévention, collaboration, rigueur et empathie** - et déterminée à réaliser sa mission avec le maximum d'impact, la Fondation Olo s'y emploie en innovant dans le développement d'outils et de moyens, en concourant à l'évolution des pratiques et en orchestrant avec ses partenaires le déploiement de services aux familles à travers tout le Québec.

Ayant entamé en 2018, le troisième chapitre de son chapitre histoire et forte d'une planification stratégique ambitieuse, la Fondation Olo veut rejoindre **plus de familles**, à leur offrir **plus de ressources** et à les accompagner **plus longtemps dans la vie de leur enfant**. Cela passera par la consolidation de sa collaboration avec les équipes de périnatalité dans les CISSS et les CIUSSS ainsi que par un élargissement de son offre aux organismes de la communauté et aux communautés autochtones. Cette nouvelle période de développement succède à une précédente qui avait scellé l'élargissement de la mission : passage de la grossesse aux mille premiers jours de vie, des femmes enceintes aux familles et ajout de l'objectif d'adopter de saines alimentaires tôt dans la vie.

Par conséquent, l'équipe de la Fondation Olo vit, et depuis 2013, une période de croissance, de diversification de ses expertises et de professionnalisation de toutes ses fonctions. Cette dynamique - et l'effervescence qui l'accompagne - continuera de prévaloir au cours des prochaines années. Dans ce contexte, la richesse des expériences et expertises de ses administrateurs et administratrices ainsi que la profondeur de leur engagement, continueront plus que jamais d'être un gage de succès.

Pour prendre la mesure du déploiement de cette mission, mieux connaître les réalisations et objectifs de la Fondation Olo, toute personne qui porte un intérêt envers le conseil est invitée à parfaire ses connaissances sur le site web www.fondationolo.ca, à prendre part à ses événements ou à entrer en contact avec des administrateurs ou des employés de la Fondation Olo

La composition du conseil : un équilibre sain et garant d'impact

Pour refléter la diversité de ses actions, le conseil d'administration est composé de 19 personnes choisies selon la répartition suivante :

- 6 personnes choisies parmi les membres affiliés, dont 1 personne de la région de l'Estrie;
- 1 personne issue du milieu communautaire;
- 2 personnes dont l'activité ou l'expertise sont reliées à la mission de la Fondation;
- 9 personnes issues du milieu des affaires et de la philanthropie;
- La directrice générale.

Ce faisant, si tous concourent à l'atteinte des objectifs auprès des bébés et des familles, un équilibre se crée entre les personnes qui prêtent leur influence et leur réseau pour donner à la Fondation les moyens d'agir et celles qui mettent leur expertise au bénéfice des activités par lesquelles s'opère la mission.

Une gouvernance saine et attractive

Plusieurs éléments participent à une saine gouvernance à la Fondation Olo. Parmi ceux-ci, un consensus sur les zones de responsabilité à l'intérieur desquelles les administrateurs exercent leur rôle :

1. La mission, la vision et les valeurs
2. La planification stratégique, les objectifs stratégiques annuels et la veille stratégique
3. Les grandes orientations de communication de l'organisme
4. L'encadrement de la direction générale et le suivi de la performance organisationnelle
5. La viabilité financière, incluant les objectifs financiers annuels et la conduite du processus d'audit
6. La gestion des risques (financiers, opérationnels, de réputation et légaux)
7. La pérennité et le rayonnement

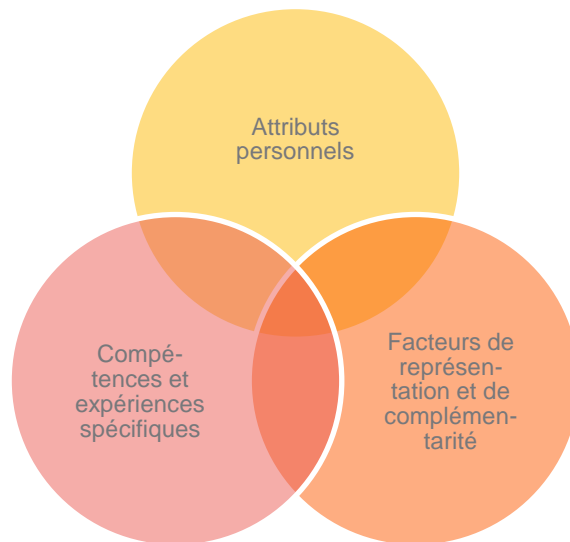
Le profil attendu des administrateurs

La Fondation Olo définit le profil attendu d'un administrateur ...

- à partir d'attributs personnels communs à tous les administrateurs,
- en tenant compte de compétences et d'expériences spécifiques souhaitées au conseil
- et en faisant intervenir des facteurs de représentation et de complémentarité pour répondre à des exigences particulières requises au conseil.

Attributs personnels

- Engagement envers la cause
- Adhésion aux valeurs de la Fondation Olo
- Générosité, incluant celle de son temps et de ses talents
- Disponibilité
- Esprit d'équipe
- Sens de l'éthique
- Intégrité
- Courage
- Confiance



Compétences et expériences spécifiques

- Expertise comptable
- Expertise juridique
- Expertise en communications, relations publiques et relations gouvernementales
- Réseau philanthropique
- Connaissance du réseau de la santé et des services sociaux
- Connaissance du milieu communautaire

Autres compétences complémentaires

- Gestion des risques
- Gestion des ressources humaines

Facteurs de représentation et de complémentarité

- Appartenance à un CISSS, un CIUSSS ou autre membre affilié et représentation territoriale (concerne 6 postes)
- Diversité (de sexe, d'âge, de communautés culturelles et linguistiques)
- Représentant d'un partenaire privé d'envergure

Fréquence, lieu et modalités de participation aux rencontres

- Le conseil d'administration de la Fondation OLO tient habituellement quatre rencontres par année en sus de son Assemblée générale annuelle.
- Les rencontres ont lieu dans un lieu désigné au centre-ville de Montréal ou, occasionnellement, sur la Rive-Sud.
- Les rencontres sont généralement prévues de 16h à 19h.

Un investissement en temps

Le rôle d'administrateur implique d'être généreux de son temps. Pour l'estimer, il convient de tenir compte des heures consacrées aux rencontres, du temps investi en déplacements ainsi que d'une période de lecture préalable d'environ 30 minutes.

En outre, il est aussi attendu des administrateurs qu'ils aient de la disponibilité et un intérêt pour s'impliquer dans l'un ou l'autre des comités:

- Comité Mission – en sont membres les six représentants des membres affiliés, la personne issue du milieu communautaire et les deux personnes dont l'activité ou l'expertise sont reliées à la mission de la Fondation
- Comité Philanthropie – en sont membres les administrateurs provenant du milieu des affaires
- Comité de gouvernance
- Comité d'audit
- Autres comités ad hoc ou groupes de travail

La présence de chacun des administrateurs est attendue, sauf raison valable, à toutes les rencontres du conseil ainsi qu'à l'Assemblée générale annuelle.

Séances virtuelles et hybrides

Après deux exercices pandémiques où les séances se seront tenues uniquement de manière virtuelle, la Fondation Olo a l'intention de planifier chaque année deux séances en mode virtuel et deux séances en mode hybride. Bien que le mode hybride implique que la technologie sera disponible, une participation en personne constitue le meilleur choix pour permettre aux administrateurs d'exercer pleinement leur rôle. Ainsi, tous les membres seront invités à être présents en personne au minimum une fois par an et, idéalement, deux fois l'an.

L'éloignement géographique

La Fondation Olo est consciente que l'éloignement géographique peut être un frein, spécialement pour des représentants de membres affiliés en région éloignée (ex. Gaspésie, Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue). Pour mitiger cet inconvénient et assurer une certaine équité, la Fondation Olo est à mettre en place les mesures suivantes :

- Possibilité de participer aux rencontres par visioconférence au minimum deux fois l'an (à partir de septembre 2020)
- Remboursement jusqu'à deux fois par année de l'excédent de 200\$ des frais de déplacement pour un administrateur résidant à plus de 400 km de Montréal

Nomination de nouveaux administrateurs

Les membres du comité de gouvernance, tous administrateurs de la Fondation Olo, sont au cœur du processus conduisant à la nomination de nouveaux administrateurs. Ce processus implique des actions que l'on peut résumer en trois volets :

- des actions de vigie et de suivi qui s'exercent en continu ;
- la conduite d'un plan de relève ;
- la phase active de recrutement allant jusqu'à la recommandation au CA

Une fois sa nomination entérinée par le conseil, chaque nouvel administrateur se voit proposer une séance d'introduction qui a pour objectif de l'aider à s'approprier le cadre de gouvernance et la nature des activités de la Fondation.

Démarche à faire

Toute personne intéressée par les activités du conseil d'administration et éventuellement à poser sa candidature est invitée à entrer en contact avec la directrice générale qui verra, s'il y a lieu, à la diriger vers d'autres administrateurs.

Référence :

Cadre de gouvernance de la Fondation Olo, version adoptée le 2019-05-29

Règlements généraux de la Fondation Olo, version ratifiée le 2021-06-15